

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1544

11 août 2009

SOMMAIRE

ARGUS Sicherheitsdienste GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung	74109	Marlow Investments	74098
Caluxa S.à r.l.	74068	Maruh Investment Company Holding	74067
Capital Guidance (Luxembourg) S.A.	74107	Matériaux Clement S.A.	74111
Cebarre Holding S.A.	74111	Mediterranea Finance S.A.	74103
China Opportunity S.A. SICAR	74109	Mediterranean Holding (Luxembourg) ...	74111
Cityman S.à r.l.	74109	Mitco Real Estate C S.à r.l.	74084
Coparrinal S.A.	74105	Oasis Real Estate S.à r.l.	74079
Corisa S.A.	74069	Otto Finance Luxembourg A.G.	74083
Cresco Capital German Small Prop 2 S.à r.l.	74082	Prefalux S.A.	74106
Curatus S.à r.l.	74108	Rikam Holding S.A.H.	74066
Dexia Horizon	74084	RP XVI S.à r.l.	74085
Dolphin Luxembourg Subsidiary S.à r.l. ..	74082	SA de la Gare	74110
Dresdner Leasing 4 S.à r.l.	74069	Sanacare S.A.	74067
Dresdner Leasing 5 S.à r.l.	74084	Schafsberg S.A.	74106
Ebrand Services FBS	74103	Secher Exploitation S.A.	74106
EEL Investments S.à r.l.	74108	Severn Trent European Placement S.A.	74111
Eosnix S.A.	74083	SGCE Investment Holding III S.à r.l.	74106
Eucosider Commercial	74069	Sobepart S.A.	74067
Euro-Service S.A.	74066	Société Générale Bank & Trust	74085
Eutraco Sàrl	74086	Sodéfi Lux S.A.	74112
FARACO, Anciens Etablissements Eug. Hamilius S.A.	74109	Software Luxembourg (Holdco 2) S.à r.l.	74105
Firstfloor sa	74110	SOPAF Asia S.à r.l.	74066
Fransad Holding S.A.	74102	Spainimmo S.A.	74109
Garage de l'Est S.A.	74110	Steinweber Aktiengesellschaft A.G.	74074
Hangerford S.A.	74068	Supreme Group Holding S.à r.l.	74086
HARBOR Holdings S.à r.l.	74110	Tevege Holding S.A.	74105
Impax Solargen S.à r.l.	74098	Tevege Holding S.A.	74112
Java Consultancy S. à r.l.	74108	THB 70 S.A.	74112
Lakey Corp S.à r.l.	74107	THB 70 S.A.	74112
Lakey Corp S.à r.l.	74107	Valengilux S.A.	74068
Levin L07 - 929 S.à r.l.	74098	Verofin S.A.	74107
Livange Développement S.A.	74069	Walferschlass S.A.	74106
Lor Security Sàrl	74105	Wartburg Investment S.A.	74066
MAN Finance and Holding S.à r.l.	74098	Willemite Investments S.A.	74068

Euro-Service S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6783 Grevenmacher, 31, Op der Heckmill.
R.C.S. Luxembourg B 81.313.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUDWIG CONSULT S. A. R. L.
EXPERT COMPTABLE - FIDUCIAIRE
L-6783 GREVENMACHER - 31, OP DER HECKMILL
Signature

Référence de publication: 2009092817/13.

(090111306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

SOPAF Asia S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.
R.C.S. Luxembourg B 117.339.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009092825/10.

(090111315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Rikam Holding S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R.C.S. Luxembourg B 42.659.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009092797/10.

(090110927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Wartburg Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 87.616.

Extrait des résolutions prises par le conseil lors de sa réunion du 1^{er} juillet 2009

- Le siège social de la société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 au 412F route d'Esch L-2086 Luxembourg
- Il est pris acte de la modification de l'adresse professionnelle des Administrateurs comme suit:
 - * Mesdames Laurence MOSTADE et Nicole THIRION, toutes deux employées privées, demeurant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg
 - * Monsieur Jean-François DETAILLE, employé privé, résidant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg
- Il est pris acte de la modification du siège social de la société FIN-CONTROLE S.A., Commissaire aux Comptes, désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg

Fait à Luxembourg le 1^{er} juillet 2009.

Certifié sincère et conforme
WARTBURG INVESTMENT S.A.
Signatures
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009093458/21.

(090111155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Sobepart S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 34.944.

—
- Le siège social de la Société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

- Le Conseil d'Administration prend acte de la modification, à compter de ce jour, de l'adresse professionnelle des Administrateurs personnes physiques suivants de la Société comme suit:

* Madame Françoise DUMONT, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

* Madame Nicole THIRION titre, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

* Monsieur François MESENBURG, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

- Le Conseil d'Administration prend acte du changement de siège social de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Commissaire aux comptes de la Société, ayant son siège social désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, bâtiment F, L-1882 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 7 avril 2009.

Certifié sincère et conforme

SOBEPART S.A.

N. THIRION / F. DUMONT

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009093460/25.

(090111168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Maruh Investment Company Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 6.132.

—
Résolution prise par le Liquidateur en date du 4 mai 2009

Le siège social de la société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, avec effet immédiat.

Fait à Luxembourg, le 4 mai 2009.

Certifié sincère et conforme

MARUH INVESTMENT COMPANY HOLDING (en liquidation)

FIN-CONTROLE S.A.

Signatures

Liquidateur

Référence de publication: 2009093459/16.

(090111157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Sanacare S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 133.197.

—
Nach dem Rücktritt von Herrn Boris Alexandre ANSOS als Delegierter des Verwaltungsrates wurde am 08. Juni 2009 Herr Wolfgang Johann HOLLNBERGER, wohnhaft in D-93077 Bad Abbach, 19, am Oberholz, als neuer Delegierter des Verwaltungsrates der Gesellschaft ernannt. Sein Mandat endet bei Gelegenheit der ordentlichen Generalversammlung von 2013.

Me Romain LUTGEN

Avocat à la Cour

Référence de publication: 2009093261/13.

(090111677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Caluxa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 105.139.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009093349/10.

(090110989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Valengilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 64.225.

Extrait des décisions prises lors du Conseil d'Administration tenu en date du 15 juin 2009

Première résolution

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la Société du 121, Avenue de la Faiëncerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg avec effet au 15 juin 2009.

Les administrateurs de la Société, CORREIA José, SCHMIT Géraldine, et ROSATI Violene, ont également transféré leur adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009093453/16.

(090111731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Willemite Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 118.616.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue en date du 15 juin 2009

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de transférer le siège social de la Société du 121, Avenue de la Faiëncerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet au 15 juin 2009.

Les Administrateurs de la Société, CORREIA José, SCHMIT Géraldine, et DAVEZAC Christophe, ont également transféré leur adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009093456/16.

(090111449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Hangerford S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 125.506.

I hereby resign as a Director of the Board for HANGERFORD S.A. with immediate effect.
Luxembourg, June 18th, 2009.

Gilles WECKER.

Démission en tant qu'administrateur au conseil d'administration

Je donne ma démission par la présente en tant qu'administrateur du conseil d'administration de HANGERFORD S.A. avec effet immédiat.

Référence de publication: 2009093249/12.

(090111072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Corisa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 87.317.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 30 juin 2009 que:

Le nombre de membres du Conseil d'Administration est désormais fixé à 4 administrateurs. M. Giuseppe PIGNA-TIELLO, comptable certifié, avec adresse professionnelle, Via Motta 15, CH-6900 Lugano a été nommé au poste d'administrateur.

Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance en même temps que celui de ses co-administrateurs à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2013.

Pour extrait conforme
SG AUDIT SARL
Signature

Référence de publication: 2009093251/16.

(090110997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

EucoSider Commercial, Société Anonyme.

Siège social: L-4714 Pétange, 1, rue EucoSider.
R.C.S. Luxembourg B 4.855.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 10 mars 2009

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Georges Siankowski en tant qu'administrateur à compter du 09 mars 2009 signifiée au président du conseil par courrier du 06 mars 2009.

Suite aux décisions prises par l'Assemblée Générale, le conseil d'Administration se compose comme suit:

Administrateurs	Date d'expiration AGO
Erlend Witteveen	2012
Jean Jacques Gelhausen	2012
Sven Koepchen	2012
Willem Gijzen	2012
Gerry Stoll	2012

Pour extrait conforme
JJ Gelhausen / G. Stoll
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009093250/20.

(090111041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Dresdner Leasing 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 137.843.

1. Le siège social exact de la société est au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
2. Le siège social de l'associé unique, Dresdner Leasing 2 S.à r.l., a changé et se trouve à présent au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009093466/13.

(090110905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Livange Développement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.
R.C.S. Luxembourg B 147.214.

—
STATUTS

L'an deux mille neuf, le sept juillet.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1. La société anonyme "PROMOBE FINANCE", établie et ayant son siège social à L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 37.353,

ici dûment représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Flavio BECCA, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.

2. Monsieur Guy ROLLINGER, commerçant, demeurant professionnellement à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons,

ici représenté par Monsieur Flavio BECCA, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

I.- Nom, Durée, Objet, Siège social

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes, par les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de "Livange Développement S.A.", laquelle sera régie par les présents statuts" (les "Statuts") ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi").

Art. 2. La durée de la Société est illimitée.

Art. 3. La Société a pour objet d'accomplir, pour son compte et pour le compte de tiers, au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, toutes les activités suivantes relatives au site commercial, administratif et sportif de Livange:

- l'achat, la vente, l'échange, la mise en valeur, la gestion, la division horizontale et la promotion sous toutes ses formes de tous biens immeubles bâtis ou non bâtis ainsi que l'acquisition et la concession de tous droits réels immobiliers;
- la conception, la réalisation, l'organisation, la coordination et la gestion du projet immobilier ci-avant énoncé;
- l'expertise, la prospection, toutes missions de courtage et de conseil, en particulier en matière de développement immobilier, l'établissement de plans d'exécution et de devis, la conclusion de toutes transactions/marchés publics et le contrôle de leur exécution.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

La Société est autorisée à prendre une participation dans des sociétés ou entreprises, existantes ou à créer, que ce soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, dont l'objet social est semblable ou analogue au sien ou de nature à favoriser l'objet social de la Société, par voie d'apport en espèces ou en nature, de fusion, de souscription, de participation, d'intervention financière ou autrement.

Art. 4. Le siège social est établi à Alzingen (Grand-Duché de Luxembourg).

Par simple décision du conseil d'administration, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée des actionnaires.

II.- Capital social - Actions

Art. 5.

5.1 Capital - actions

Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts. Par exception à ce qui précède, toute augmentation de capital pendant les 36 premiers mois qui suivent la constitution de la présente Société nécessitera l'accord unanime de tous les actionnaires.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi racheter ses propres actions.

Les actions de la Société sont nominatives.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

5.2. Cessions d'actions

La cession des actions est soumise aux conditions suivantes.

Par cession, il y a lieu d'entendre tout transfert de propriété des actions, y compris l'apport en société, autre que par voie de succession ou legs, ainsi que toute transmission, à la suite de dissolution d'une société, d'apport en société, de fusion, de scission ou de toute autre opération inter-sociétés.

III.- Assemblées Générales des actionnaires - Décisions de l'actionnaire unique

Art. 6. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la Société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

Art. 7. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le 3^{ème} mardi du mois de mai à 11.00 heures au siège social de la Société ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents Statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les Statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la Société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès-verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

IV.- Conseil d'administration

Art. 8. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

Art. 9. Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en

charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 10. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

Art. 11. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous pouvoirs que la Loi ou ces Statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la Société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 12. La Société est valablement engagée soit par la signature conjointe d'un administrateur et de l'administrateur-délégué, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Lorsque le conseil d'administration est composé d'un (1) seul membre, la Société sera engagée par sa seule signature.

V.- Surveillance de la société

Art. 13. Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire.

L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

VI.- Exercice social - Bilan

Art. 14. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

Art. 15. Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces Statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

VII.- Liquidation

Art. 16. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

VIII.- Modification des statuts

Art. 17. Les Statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

IX.- Dispositions finales - Loi applicable

Art. 19. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2009.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2010.
3. Exceptionnellement, le premier président et le premier délégué du conseil d'administration peuvent être nommés par la première assemblée générale des actionnaires.

Souscription et Libération

Les Statuts ayant ainsi été arrêtés, les trois mille cent (3.100) actions ont été souscrites comme suit:

1) La société "PROMOBE FINANCE", prédésignée, deux mille huit cent cinquante-deux actions	2.852
2) Monsieur Guy ROLLINGER, préqualifié, deux cent quarante-huit actions	248
Total: trois mille cent actions	3.100

Toutes ces actions ont été libérées intégralement en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentais déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi de 1915, telle que modifiée, et en confirme expressément l'accomplissement.

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant les comparants pré-mentionnés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires aux comptes à un (1).
2. Les personnes suivantes sont appelées aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Flavio BECCA, administrateur de sociétés, né à Luxembourg, le 18 juin 1962, demeurant professionnellement à L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser;
 - b) Monsieur Daniel GILLARD, administrateur de société, né à Malmédy, (Belgique), le 15 décembre 1961, demeurant professionnellement à L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser
 - c) Monsieur Aldo BECCA, administrateur de sociétés, né à Valtopina, (Italie), le 1^{er} septembre 1934, demeurant professionnellement à L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser
3. La société à responsabilité limitée "INTERAUDIT", établie et ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 29.501, est nommée à la fonction de commissaire aux comptes de la Société.
4. Le siège social est établi à L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.

5. Faisant usage de la faculté offerte par la disposition transitoire (3), l'assemblée nomme Monsieur Flavio BECCA, préqualifié, aux fonctions:

- de président du conseil d'administration, et
- d'administrateur-délégué, avec tous pouvoirs d'engager valablement la Société en toutes circonstances et sans restrictions par sa seule signature.

6. Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2015.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à mille six cents euros.

DONT ACTE, fait et passé à Crauthem, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ès-qualité qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: BECCA; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 juillet 2009. Relation GRE/2009/2544. Reçu soixante-quinze euros 75,- €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 juillet 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009094147/241.

(090112456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2009.

Steinweber Aktiengesellschaft A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 147.222.

— STATUTEN

Im Jahre zweitausendundneun, am neunzehnten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Carlo WERSANDT, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg, in Vertretung seines verhinderten Kollgen Notar Henri HELLINCKX, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg, welch Letzterem gegenwärtige Urkunde verbleibt,

Sind erschienen:

- 1) L-INVEST HOLDING S.A., Aktiengesellschaft, mit Sitz in L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue, hier vertreten durch Herrn Thomas SARPCAN, Jurist, beruflich wohnhaft in L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift, welche gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt bleibt.
- 2) Herr Joe LEMMER, Jurist, beruflich wohnhaft in L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue, hier vertreten durch Herrn Thomas SARPCAN, vorgeannt, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift, welche gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt bleibt. Welche Komparenten den unterzeichneten Notar ersuchten, die Satzung einer von Ihnen zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu beurkunden.

Name - Sitz - Dauer - Zweck - Kapital

Art. 1. Unter der Bezeichnung "STEINWEBER AKTIENGESELLSCHAFT A.G." wird hiermit eine Gesellschaft in der Form einer Aktiengesellschaft gegründet.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.

Sollten aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eintreten oder bevorstehen, welche geeignet wären, die normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend, bis zur endgültigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse, ins Ausland verlegt werden, und zwar unter Beibehaltung der luxemburgischen Staatszugehörigkeit.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 4. Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen unter irgendwelcher Form an anderen in- und ausländischen Gesellschaften, sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann namentlich alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie veräußern.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und andere davon abgeleitete oder dieselben ergänzenden Rechte erwerben und verwerten.

Die Gesellschaft kann Anleihen aufnehmen sowie den Gesellschaftern, an denen Sie direkt massgeblich beteiligt ist, jede Art von Unterstützung, Darlehen, Vorschuss oder Sicherheit gewähren.

Die Gesellschaft kann sämtliche kaufmännische, finanzielle, mobiliare oder immobiliare Tätigkeiten ausüben, die zur Förderung des Hauptzwecks der Gesellschaft mittelbar oder unmittelbar dienlich sein können.

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt EUR 330.000,- (dreihundertdreissigtausend Euro) eingeteilt in 330 (dreihundertdreissig) Aktien mit einem Nennwert von je EUR 1.000,- (eintausend Euro).

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre, mit Ausnahme der Aktien für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

An Stelle von Einzelaktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgestellt werden, nach Wahl der Aktionäre.

Die Gesellschaft kann unter den gesetzlichen Bedingungen zum Rückkauf ihrer eigenen Aktien schreiten.

Verwaltung - Aufsicht

Art. 6. Die Gesellschaft wird durch einen Rat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen.

Ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig; sie können beliebig abberufen werden.

Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates einen vorläufigen Nachfolger bestellen. Die nächstfolgende Generalversammlung nimmt die endgültige Wahl vor.

Art. 7. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse alle Handlungen vorzunehmen, welche zur Verwirklichung des Gesellschaftszweckes notwendig sind oder diesen fördern. Alles, was nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Generalversammlung vorbehalten ist, fällt in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

Art. 8. Der Verwaltungsrat bestellt aus seiner Mitte einen Vorsitzenden; in dessen Abwesenheit kann der Vorsitz einem anwesenden Verwaltungsratsmitglied übertragen werden.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist; die Vertretung durch ein entsprechend bevollmächtigtes Verwaltungsratsmitglied, die schriftlich, telegraphisch oder fernschriftlich erfolgen kann, ist gestattet. In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm, Fernschreiben oder Telekopie erfolgen.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit Stimmenmehrheit gefasst; bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.

Der Verwaltungsrat kann auch Zirkularbeschlüsse fassen.

Art. 9. Der Verwaltungsrat kann seine Befugnisse hinsichtlich der laufenden Geschäftsführung sowie die diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft an einen oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder andere Bevollmächtigte übertragen; dieselben brauchen nicht Aktionäre zu sein. Ausnahmsweise kann der erste Bevollmächtigte durch die Generalversammlung welche nach der Gründung der Gesellschaft erfolgt ernannt werden.

Art. 10. Die Gesellschaft wird durch die Kollektivunterschrift von zwei Mitgliedern des Verwaltungsrates oder durch die Einzelunterschrift des delegierten Verwaltungsratsmitgliedes rechtsgültig verpflichtet.

Art. 11. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen; ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig; sie können beliebig abberufen werden.

Geschäftsjahr - Generalversammlung

Art. 12. Das Geschäftsjahr läuft jeweils vom ersten Januar bis zum einunddreissigsten Dezember.

Art. 13. Die Einberufungen zu jeder Generalversammlung unterliegen den gesetzlichen Bestimmungen. Von dieser Erfordernis kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im voraus gekannt zu haben.

Der Verwaltungsrat kann verfügen, dass die Aktionäre, um zur Generalversammlung zugelassen zu werden, ihre Aktien fünf volle Tage vor dem für die Versammlung festgesetzten Datum hinterlegen müssen; jeder Aktionär kann sein Stimmrecht selbst oder durch einen Vertreter, der nicht Aktionär zu sein braucht, ausüben.

Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme.

Art. 14. Die rechtmässige Zusammensetzung der Generalversammlung vertritt alle Aktionäre der Gesellschaft. Sie hat die weitestgehenden Befugnisse, über sämtliche Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden und alle diesbezüglichen Beschlüsse gutzuheissen.

Art. 15. Die Generalversammlung befindet über die Verwendung und Verteilung des Reingewinnes. Zwischendividenden können durch den Verwaltungsrat ausgeschüttet werden.

Art. 16. Die jährliche Generalversammlung findet rechtens statt am dritten Montag des Monats Juni um elf Uhr in Luxemburg, am Gesellschaftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort.

Sofern dieser Tage ein Feiertag ist, findet die Hauptversammlung am ersten darauffolgenden Werktag statt.

Art. 17. Die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, einschliesslich der Änderungsgesetze, finden ihre Anwendung überall wo gegenwärtige Satzung keine Abweichung beinhaltet.

Übergangsbestimmungen

1) Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung und endet am einunddreissigsten Dezember zweitausendneun.

2) Die erste jährliche Generalversammlung findet statt im Jahre zweitausendzehn.

Zeichnung und Einzahlung der Aktien

Nach erfolgter Festlegung der Satzung erklären die Komparenten, handelnd wie vorstehend, die Aktien wie folgt zu zeichnen:

1) L-INVEST HOLDING S.A., vorgeannt: DREIHUNDERTNEUNUNDZWANZIG Aktien	329
2) Herr Joe LEMMER, vorgeannt: EINE Aktie	1
TOTAL: DREIHUNDERTDREISSIG Aktien	330

Sämtliche Aktien wurden voll in bar eingezahlt; demgemäss verfügt die Gesellschaft ab sofort uneingeschränkt über den Betrag von EUR 330.000,- (dreihundertdreissigtausend Euro) wie dies dem Notar nachgewiesen wurde.

Erklärung

Der amtierende Notar erklärt, dass die in Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften vorgesehenen Bedingungen erfüllt sind, und bescheinigt dies ausdrücklich.

Schätzung der Gründungskosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr EUR 2.200,-.

Ausserordentliche Generalversammlung

Alsdann traten die eingangs erwähnten Parteien, die das gesamte Aktienkapital vertreten, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen, zu der sie sich als rechtens einberufen bekennen und fassten, nachdem sie die ordnungsgemässe Zusammensetzung dieser Generalversammlung festgestellt hatten, einstimmig folgende Beschlüsse:

1) Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrates wird auf drei, die der Kommissare auf einen festgesetzt.

2) Zu Mitgliedern des Verwaltungsrates werden ernannt:

a) Herr Joe LEMMER, beruflich wohnhaft in L-1661 Luxemburg, 31, Grand-rue, geboren in Luxemburg, am 10. Mai 1971.

b) Herr Engin DOYDUK, beruflich wohnhaft in L-1661 Luxemburg, 31, Grand-rue, geboren in Haguenau, Frankreich, am 14. Mai 1973.

c) Herr David GIULIANI, beruflich wohnhaft in L-1661 Luxemburg, 31, Grand-rue, geboren in Villerupt, Frankreich, am 24. Februar 1970.

3) Zum Kommissar wird ernannt:

Herr Joseph HANSEN, Rentner, wohnhaft in L-8845 Steinfort, 9, Cite Mont-Rose, geboren in Redange-sur-Attert, am 12. Juli 1922.

4) Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars enden sofort nach der jährlichen Generalversammlung von zweitausendvierzehn.

5) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-1661 Luxemburg, 31, Grand-rue.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Der unterzeichnete Notar erklärt dass auf Antrag der erschienenen Parteien gegenwärtige Urkunde in Deutsch verfasst wurde, gefolgt von einer französischen Fassung. Auf Verlangen der Parteien ist im Falle einer Abweichung der beiden Fassungen die deutsche Fassung massgebend.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstenden an die Erschienenen, alle, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le dix-neuf juin.

Par*devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Henri HEL-LINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, qui restera le dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

- 1) L-INVEST HOLDING S.A., société anonyme, avec siège social à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue, ici représentée par Monsieur Thomas SARPCAN, juriste, avec adresse professionnelle à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue, en vertu d'une procuration sous seing privé, ci-annexée.
- 2) Monsieur Joë LEMMER, juriste, demeurant professionnellement à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue, ici représenté par Monsieur Thomas SARPCAN, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée. Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "STEINWEBER AKTIENGESELLSCHAFT A.G."

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

D'une façon générale elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 330.000,- (trois cent trente mille euros) représenté par 330 (trois cent trente) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres

agents, actionnaires ou non. Exceptionnellement le premier délégué pourra être nommé par l'assemblée générale des actionnaires consécutive à la constitution.

Art. 10. La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale.

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit, le troisième lundi du mois de juin à onze heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille neuf.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille dix.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1) L-INVEST HOLDING S.A.: trois cent vingt-neuf actions	329
2) Monsieur Joë LEMMER: une action	<u>1</u>
TOTAL: trois cent trente actions	330

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 330.000,- (trois cent trente mille euros) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, à la somme de EUR 2.200,-.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Joë LEMMER, avec adresse professionnelle à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue, né à Luxembourg, le 10 mai 1971.

b) Monsieur Engin DOYDUK, avec adresse professionnelle à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue, né à Haguenau, France, le 14 mai 1973.

c) Monsieur David GIULIANI, avec adresse professionnelle à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue, né à Villerupt, France, le 24 février 1970.

3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Joseph HANSEN, retraité, demeurant à L-8845 Steinfort, 9, Cité Mont-Rose, né à Redange-sur-Attert, le 12 juillet 1922.

4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2014.

5) Le siège social est fixé à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en allemand suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte allemand et français, la version allemande fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Gezeichnet: T. SARPCAN und C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 juin 2009. Relation: LAC/2009/24958. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

FÜR GLEICHLAUTENDE KOPIE, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial erteilt.

Luxemburg, den 2. Juli 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009094136/261.

(090112625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2009.

Oasis Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 147.221.

STATUTS

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Mauritius International Trust Co Limited, constituée suivant la loi de la République de Maurice sous le numéro 12097/537, ayant son siège social à Level 11, One Cathedral Square, Port Louis, Ile Maurice, enregistrée sous le numéro 12097/537, agissant en sa qualité de Trustee de The Oasis Trust,

ici représentée par Annick Braquet, employée privée, résidant professionnellement au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Art. 1^{er} . Il est formé par les présentes par la comparante et toutes les personnes qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (ci-après la "Société").

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, par achat, échange ou de toute autre manière, dans d'autres entreprises et sociétés luxembourgeoises ou étrangères ainsi que la gestion, le contrôle, la mise en valeur de ces participations. La société peut également procéder au transfert de ces participations par voie de vente, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets, marques de fabrique et autres droits intellectuels et immatériels ainsi que tous autres droits s'y rattachant ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter sous toute forme notamment par voie d'émission d'obligations, convertibles ou non, de prêt bancaire ou de compte courant associé, et accorder à aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

En outre, elle pourra s'intéresser à toutes valeurs mobilières, dépôts d'espèces, certificats de trésorerie, et toute autre forme de placement dont notamment des actions, obligations, options ou warrants, les acquérir par achat, souscription ou toute manière, les vendre ou les échanger.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet; elle pourra également détenir des mandats d'administration d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, rémunérés ou non.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de "Oasis Real Estate S.à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré à toute autre adresse à l'intérieur de la même commune ou dans une autre commune par simple décision du conseil de gérance ou par une résolution de l'assemblée générale des associés, tel que requis par les dispositions applicables de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à la somme de douze mille cinq cents EUROS (€ 12.500,-) représenté par six mille deux cent cinquante (6.250) parts sociales d'une valeur nominale de deux EUROS (€ 2,-) chacune.

Art. 7. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 14 des présents statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 10. Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales peuvent être cédées, à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

La société pourra racheter les parts sociales de son propre capital social.

L'acquisition et la disposition par la société de parts sociales de son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées lors d'une Assemblée Générale des Associés.

Les conditions de quorum et de majorité applicables aux modifications des statuts sont d'application.

Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un Conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du Conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du Conseil de gérance. Le Conseil de gérance peut élire parmi ses membres un gérant-délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre des compétences du Conseil de gérance.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du Conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du Conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie, au moins 24 heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au Conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de gérance. Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Les gérants peuvent également voter par appel téléphonique, à confirmer par écrit. Le Conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du Conseil de gérance. Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature.

Art. 13. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que par l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée.

Art. 15. L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le Conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le Conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

Art. 18. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la loi du 10 août 1915.

Souscription et Libération

Les parts sociales ont été souscrites par:

Mauritius International Trust Co Limited, agissant comme Trustee de The Oasis Trust	6.250 parts sociales
Total	6.250 parts sociales

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par apport en espèces de sorte que la somme totale de douze mille cinq cents EUROS (€ 12.500,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2009.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement EUR 1.000,- (mille euros).

Assemblée Générale constitutive

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé pré qualifié représentant la totalité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Les membres du conseil de gérance sont au nombre de 3;

Sont nommés membres du conseil de gérance pour une durée indéterminée.

- Monsieur Christophe DAVEZAC, né le 14 février 1964 à Cahors (France), résidant professionnellement au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, en tant que gérant,

- Monsieur Daniel ADAM, né le 23 avril 1971 à Messancy (Belgique), résidant professionnellement au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, en tant que gérant,

- Monsieur Alain PEIGNEUX, né le 27 février 1968 à Huy (Belgique), résidant professionnellement au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, en tant que gérant,

2. Le siège social de la société est établi au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 juin 2009. Relation: LAC/2009/25174. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR)

Le Releveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009094140/158.

(090112604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2009.

Cresco Capital German Small Prop 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 123.111.

Extrait des décisions prises lors du Conseil de Gérance tenu en date du 15 juin 2009

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la Société du 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet au 15 juin 2009.

Les Gérants de la Société, CARUSO Jean-Pascal et DUNDON Alan, ont également transféré leur adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009093477/17.

(090111659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Dolphin Luxembourg Subsidiary S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 134.250.

Extracts of the resolutions taken by the Board of Managers on June 8th, 2009

- The registered office of the company is transferred from 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg to 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

- The professional addresses of the Managers are modified as follows:

* Mr Harald CHARBON, private employee with professional address at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

* Mr Stéphane BAERT, private employee with professional address at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

* Mr Grégory GUISSARD, private employee, with professional address at 7, rue de l'Arquebuse, CH-1204 Genève.

Certified true copy

Suit la traduction française de ce qui précède

Extraits des résolutions prises par le Conseil de Gérance du 8 juillet 2009

- Le siège social de la société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

- Les adresses professionnelles des Gérants sont modifiées comme suit:

* Monsieur Harald CHARBON, employé privé avec adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

* Monsieur Stéphane BAERT, employé privé avec adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

* Monsieur Grégory GUISSARD, employé privé avec adresse professionnelle au 7, rue de l'Arquebuse, CH-1204 Genève.

Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Certifié sincère et conforme

Le Conseil de Gérance

S. BAERT / H. CHARBON

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2009093461/30.

(09011173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Eosnix S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 95.855.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 13 juillet 2009

- Le siège social de la société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

- L'adresse professionnelle des Administrateurs est modifiée comme suit:

* Mr Serge KRANCENBLUM, employé privé, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

* Mr Jean Robert BARTOLINI, employé privé, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

* Madame Chantal MATHU, employée privée, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

- Le siège social du Commissaire aux Comptes FIN-CONTROLE S.A. est transféré du 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Certifié sincère et conforme

EOSNIX S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009093462/23.

(09011179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Otto Finance Luxembourg A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2510 Luxembourg, 31, rue Schafsstrachen.

R.C.S. Luxembourg B 83.846.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der ordentlichen Hauptversammlung der Aktionäre vom 11. Juni 2009

Die Versammlung bestätigt die Ernennung von Herrn Roger Molitor zum Mitglied und zum Vorsitzenden des Verwaltungsrates. Das Mandat dauert bis zur Hauptversammlung des Jahres 2011.

KPMG AUDIT, mit Sitz 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 103590), wird zum Kommissar ("commissaire aux comptes") des zum 28.02.2010 zu erstellenden Abschlußberichts ernannt.

Luxembourg, den 29. Juni 2009.

Beglaubigte Kopie

Für Otto Finance Luxembourg

Roger Molitor

Vorsitzender des Verwaltungsrates

Référence de publication: 2009093463/17.

(090111311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Dexia Horizon, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 125.548.

—
DISSOLUTION

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale tenue en date du 30 juin 2009, que la clôture de la liquidation a été prononcée, et que le dépôt des livres sociaux pendant une période de cinq ans au siège social de la société a été ordonné.

Pour DEXIA HORIZON

Société d'Investissement à Capital Variable

KPMG Advisory S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2009093331/14.

(090110915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Mitco Real Estate C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 124.034.

—
EXTRAIT

1. Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales signé en date du 12 juin 2009 que la société MITCO GERMANY HOLDINGS C S.à.r.l. a cédé les 1000 (mille) parts sociales de qu'elle détenait dans la société MITCO REAL ESTATE C S.à.r.l. à la société UNIVERSAL STARS LLC, ayant son siège social à Main Street, Suite B, Sheridan, WY 82801, Etats Unis d'Amérique, immatriculée au Registre de Secretary of State of Wyoming sous le numéro CID 2003-00454411.

2. La démission de sa fonction de gérant de Monsieur Mike BROWN avec effet au 12 juin 2009 a été acceptée.

3. Les adresses des gérants et du gérant-délégué sont désormais sises à

- M. Alexandre TASKIRAN, gérant, 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg

- M. Thierry TRIBOULOT, gérant, 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg

- M. Christian BÜHLMANN, gérant-délégué, 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg

Pour extrait conforme

Pour la société MITCO REAL ESTATE C S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2009093260/21.

(090111095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Dresdner Leasing 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 137.842.

1. Le siège social exact de la société est au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2. Le siège social de l'associé unique, Dresdner Leasing 2 S.à r.l., a changé et se trouve à présent au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009093465/13.

(090110908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

RP XVI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 131.572.

—
Extrait de la résolution prise par l'associé unique de la Société en date du 2 juillet 2009.

Il est décidé de nommer pour une durée indéterminée Mr Hermann-Günter SCHOMMARZ, né le 20 novembre 1970 à Amersfoort, Afrique du Sud, résidant professionnellement au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach comme gérant de type A de la Société en remplacement du gérant démissionnaire Mr Stewart Kam CHEONG avec effet au 2 juillet 2009. Par conséquent, le conseil de gérance est composé comme suit:

- Hermann-Günter SCHOMMARZ comme gérant de type A;
- Brian BORG comme gérant de type B;
- Gregory HARTMAN comme gérant de type B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2009093235/20.

(090111268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Société Générale Bank & Trust, Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 6.061.

—
Décisions du Conseil d'Administration de la banque en date du 8 mai 2009

Troisième résolution.

Conformément à l'article 7 des statuts de la Banque, le Conseil d'Administration décide de renouveler Madame Sylvie RUCAR, domiciliée professionnellement 170, place Henri Régnauld F-92043 Paris-La-Défense, dans ses fonctions de Présidente du Conseil d'Administration de Société Générale Bank & Trust, pour une durée d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale statutaire prévue pour se tenir le jeudi 6 mai 2010.

Quatrième résolution.

Conformément à l'article 7 des statuts de la Banque, le Conseil d'Administration décide de renouveler Monsieur Daniel TRUCHI, domicilié professionnellement 170, place Henri Régnauld F-92043 Paris-La-Défense, dans ses fonctions de Vice Président du Conseil d'Administration de Société Générale Bank & Trust, pour une durée d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale statutaire prévue pour se tenir le jeudi 6 mai 2010.

Cinquième résolution.

Conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et à l'article 10 des statuts de la Banque, le Conseil d'Administration décide de renouveler Frédéric GENET, domicilié professionnellement 11, avenue Emile Reuter L-2420 Luxembourg, dans ses fonctions d'Administrateur Délégué à la gestion journalière, pour une durée d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale statutaire prévue pour se tenir le jeudi 6 mai 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 8 mai 2009.

Jean-Charles FERRE / Patrick VINCENT

Secrétaire Général / Secrétaire du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009093258/27.

(090111210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Eutraco Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 55.693.

Extrait des résolutions prises par les associés en date du 17 juin 2008

1. Acceptation de la démission d'un gérant en date du 1^{er} septembre 2007

- Monsieur Alain PILETTE

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2009.

Pour Extrait

Signature

Référence de publication: 2009093248/15.

(090111076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Supreme Group Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 708.967,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 140.153.

In the year two thousand and nine, on the third day of June.

Before the undersigned Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

TARRASA LIMITED, a Cypriot company having its registered office at 35, Theklas Lysioti, Eagle Star House, fifth floor, P.C. 3030, Limassol, Cyprus, registered with the local Registrar of Companies under number HE 208793,

in its capacity as sole shareholder of Supreme Group Holding S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 140.153, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, dated 25 June 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1914, dated 5 August 2008, and which articles of association have been amended pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 28 July 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2327, dated 24 September 2008 (the Company),

as such here represented by Mrs. Maren STADLER, Rechtsanwältin, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 3 June 2009.

Such proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. TARRASA LIMITED is the sole shareholder of the Company;

II. The Company's share capital is presently set at one hundred thousand euro (EUR 100,000) divided into one hundred thousand (100,000) class B shares in registered form with a par value of one euro (EUR 1) each.

III. The sole shareholder, acting through its proxyholder, has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of six hundred eight thousand nine hundred and sixty-seven euro (EUR 608,967), in order to bring the Company's share capital from its present amount of one hundred thousand euro (EUR 100,000) represented by one hundred thousand (100,000) Class B Shares in registered form with a par value of one euro (EUR 1) each, to seven hundred eight thousand nine hundred and sixty-seven euro (EUR 708,967), by the creation and issuance of three hundred thousand and six (300,006) new Class A Shares, two (2) new Class B Shares, two hundred thirty-one thousand seven hundred nineteen (231,719) new Class C Shares and seventy-seven thousand two hundred and forty (77,240) new Class D Shares, all with a par value of one euro (EUR 1) each and having the same rights as the already existing shares of the same class.

Subscription - Payment

Thereupon,

1) Mr. Stephen Orenstein, businessman, born on 28 December 1963 in Frankfurt am Main, Germany, residing at 9, Lilienthalallee, 60487 Frankfurt am Main, Germany, here duly represented by Mrs. Maren STADLER, prenamed, by virtue

of a proxy given on 3 June 2009, declares to subscribe for three hundred thousand and six (300,006) new Class A Shares with a par value of one euro (EUR 1) each, having the same rights as the already existing shares of the same class, and to fully pay them up by following contribution in kind consisting of:

42.32% of the issued shares in the capital of Supreme Group B.V., a private limited liability company incorporated and existing under the laws of the Netherlands, having its registered office at De Lairessestraat 154, 1075 HL Amsterdam, the Netherlands, being four hundred sixty-three thousand six hundred twenty (463,620) class A shares (the Dutchco A Shares).

The so contributed Dutchco A Shares represent a contribution in kind in an aggregate amount of seven hundred eighty-seven million five hundred thousand euro (EUR 787,500,000). The surplus between the value of the contribution in kind and the nominal value of the issued shares in the Company shall be transferred to the relevant share premium account of the Company stapled to the Class A Shares of the Company.

2) TARRASA LIMITED prenamed and represented as stated above, declares to subscribe for two (2) new Class B Shares with a par value of one euro (EUR 1) each, having the same rights as the already existing shares of the same class, and to fully pay them up by following contribution in kind consisting of:

13.69% of the issued shares in the capital of Supreme Group B.V., prenamed as stated above, being one hundred fifty thousand (150,000) class B shares (the Dutchco B Shares).

The so contributed Dutchco B Shares represent a contribution in kind in an aggregate amount of two hundred sixty-two million five hundred thousand euro (EUR 262,500,000). The surplus between the value of the contribution in kind and the nominal value of the issued shares in the Company shall be transferred to the relevant share premium account of the Company stapled to the Class B Shares of the Company.

3) AGINGALE LTD, a Cypriot limited liability company, with registered office at 35, Theklas Lysioti, Eagle Star House, fifth floor, P.C. 3030, Limassol, Cyprus, registered with the Registrar of Companies of Nicosia under number HE 247618, here duly represented by Mrs. Maren STADLER, prenamed, by virtue of a proxy given on 3 June 2009, declares to subscribe for two hundred thirty-one thousand seven hundred nineteen (231,719) new Class C Shares with a par value of one euro (EUR 1) each, having the same rights as the already existing shares of the same class, and to fully pay them up by following contribution in kind consisting of:

32.68% of the issued shares in the capital of Supreme Group B.V., prenamed as stated above, being three hundred fifty-eight thousand ninety-one (358,091) class C shares (the Dutchco C Shares).

The so contributed Dutchco C Shares represent a contribution in kind in an aggregate amount of six hundred eight million two hundred fifty thousand euro (EUR 608,250,000). The surplus between the value of the contributions in kind and the nominal value of the issued shares in the Company shall be transferred to the relevant share premium account of the Company stapled to the Class C Shares of the Company.

4) WESTERHAM LIMITED, a Cypriot limited liability company, with registered office at 35, Theklas Lysioti, Eagle Star House, fifth floor, P.C. 3030, Limassol, Cyprus, registered with the Registrar of Companies of Nicosia under number HE 246441, here duly represented by Mrs. Maren STADLER, prenamed, by virtue of a proxy given on 3 June 2009, declares to subscribe for seventy-seven thousand two hundred and forty (77,240) new Class D Shares with a par value of one euro (EUR 1) each, having the same rights as the already existing shares of the same class, and to fully pay them up by following contribution in kind consisting of:

10.89% of the issued shares in the capital of Supreme Group B.V., prenamed as stated above, being one hundred nineteen thousand three hundred sixty-four (119,364) class D shares (the Dutchco D Shares).

The so contributed Dutchco D Shares represent a contribution in kind in an aggregate amount of two hundred two million seven hundred fifty thousand euro (EUR 202,750,000). The surplus between the value of the contribution in kind and the nominal value of the issued shares in the Company shall be transferred to the relevant share premium account of the Company stapled to the Class D Shares of the Company.

It results from the certificate issued on 3 June 2009 by Mr. Stephen ORENSTEIN as well as from the certificates issued on 3 June 2009 by TARRASA LIMITED, AGINGALE LTD and WESTERHAM LIMITED (together the Contributing Shareholders) and the declaration made on 3 June 2009 by the respective representative of Supreme Group B.V., that, as of the respective dates of such certificates and declaration:

- the Contributing Shareholders are the owners of the Dutchco A Shares, Dutchco B Shares, Dutchco C Shares and Dutchco D Shares (the Dutchco Shares), representing together 99.58 % of the issued share capital of Supreme Group B.V.;

- the Dutchco Shares are fully paid-up;
- the Dutchco Shares are freely transferable and/or marketable and/or negotiable;
- the Contributing Shareholders are the legal owners solely entitled to the Dutchco Shares and possesses the power to dispose of the Dutchco Shares;
- there exists no pre-emption right nor any other right by virtue of which any person or entity may be entitled to demand that the Dutchco Shares be transferred to it/him/her;
- the Dutchco Shares are not encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Dutchco Shares and the Dutchco Shares are not subject to any lien;

- all formalities required under the law of Luxembourg and the Netherlands in order to perfect the transfer of the Dutchco Shares to the Company have been duly performed or are being provided for; and

- the aggregate value of the Dutchco Shares is worth at least one billion eight hundred sixty-one million euro (EUR 1,861,000,000), this estimation being based on generally accepted accountancy principles and the balance sheet as per 3 June 2009 in respect of Supreme Group B.V.

Said balance sheet referred to above, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

As a result of the above, the shareholding in the Company further to the share capital increase is as follows:

Shareholder:	Number of Shares:
Mr. Stephen Oerenstein	300,006 Class A shares
Tarrassa Limited	100,002 Class B shares
Agingale Ltd	231,719 Class C shares
Westerham Limited	<u>77,240 Class D shares</u>
Total:	300,006 Class A shares
	100,002 Class B shares
	231,719 Class C shares
	77,240 Class D shares

The Contributing Shareholders henceforth participate in the general meeting as shareholders of the Company and may use the voting rights attached to the shares subscribed for by them, as set out above.

Second resolution

The shareholders resolve to amend and completely restate the articles of association of the Company taking into account in particular the above resolutions, so that the articles of association of the Company shall henceforth read as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There exists a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") under the name "Supreme Group Holding S.à r.l." (hereafter the Company), which is governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, contribution and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties or for its own benefit to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets. For the avoidance of doubt, the Company shall not carry out any regulated activities of the financial sector.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against currency exchange and interest rate risks as well as other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at seven hundred eight thousand nine hundred and sixty-seven euro (EUR 708,967) represented by three hundred thousand and six (300,006) Class A Shares, one hundred thousand and two (100,002) Class B Shares, two hundred thirty-one thousand seven hundred nineteen (231,719) Class C Shares and seventy-seven thousand two hundred and forty (77,240) Class D Shares, all in registered form with a par value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

5.3. Each share premium amount paid for a specific class of shares shall be stapled to such class of shares.

Art. 6. Shares.

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among shareholders, or to third parties in case of a sole shareholder.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares inter vivos to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

In the event of death, the transfer of the shares of the deceased shareholder to non-shareholders is subject to the approval given by shareholders representing three quarters of the shares of the surviving shareholders in a general meeting. Such approval is however not required if, in the event of death, the shares are transferred either to ancestors (parents, grandparents, great-grandparents, etc.), descendants or the surviving spouse.

If, after the event of death regarding a shareholder who owned Class A Shares at the time of death, some or all successors of this deceased shareholder (the Successors and each a Successor), want at a given moment in time to transfer some or all of their inherited shares to a non-shareholder, such Successors shall first offer these shares to other shareholders (the Pre-emptor(s)) - to the other shareholders who own Class A Shares, if those do not at the same time offer for sale neither some nor all of their inherited shares, or to the shareholders owning Class B Shares, if all Successors at the same time offer for sale some or all of their inherited shares. The Pre-emptors have then a pre-emption right for a period of thirty days (30) following receipt of the transfer offer.

If a Pre-emptor has not within the thirty-days period communicated his decision to purchase all or some of the shares offered (pro rata) to him by the selling Successor, then those refused shares may be freely sold by the Successor.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. The encumbrance of shares with any pledge, usufruct or lien is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

6.5 A share register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.6 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the Board). The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2 The managers may be dismissed ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board or, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by a manager of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1 The Board shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the Board shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Board.

9.3 No such convening notice is required if all the members of the Board are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board.

9.4 Any manager may act at any meeting of the Board by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the Board will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6 Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting. Regardless of the previous sentence, all members of the Board shall be present at a meeting at least once a year.

9.7 In case of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of two managers, or, if applicable, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with Article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders**Art. 12. Powers and voting rights.**

12.1 The single shareholder, if any, assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2 Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3 Regardless of the provision set forth in Article 13.2. above, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits**Art. 14. Accounting year.**

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the Board shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities with an annex summarising all its commitments, and the debts of the Board, the statutory auditor (if applicable) and the shareholders of the Company.

14.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 If the shareholders decide from time to time to implement a tracking stock scheme (the Tracking Stock Scheme), which provides for the acquisition of certain assets with the funds contributed by a certain share class, all the shares of such class track the return and performance of the underlying assets connected to them according to the Tracking Stock Scheme, such return and performance being hence due to the holders of such class of shares. After the allocation of any profits to the statutory reserve account, the general meeting of shareholders may in particular allocate such remaining profits to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend not related to a specific class of shares or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.4 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the Board;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or the general meeting of shareholders;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be distributed to the shareholder(s) in accordance with the Tracking Stock Scheme. Absent any Tracking Stock Scheme or with respect to any surplus which would not fall under the Tracking Stock Scheme, any (such) surplus shall be distributed to the shareholders in proportion to their share ownership in the Company, irrespective of any share classes.

VII. General provision

Art. 17. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company by reason of this deed are estimated at approximately seven thousand euro.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a German version. In case of discrepancies between the English version and the German version, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder acting on behalf of the appearing party, the proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

The German translation follows:

Im Jahre zweitausendundneun, am dritten Tag des Monats Juni.

Vor Uns Maître Carlo WERSANDT, Notar mit Amtssitz in Luxemburg.

IST ERSCHIENEN:

TARRASA LIMITED, eine zypriotische Gesellschaft mit Gesellschaftssitz in Theklas Lysioti, 35, Eagle Star House, fünfter Stock, P.C. 3030, Limassol, Zypern, eingetragen beim lokalen Handelsregister unter der Nummer HE 208793,

in ihrer Eigenschaft als alleinige Gesellschafterin der Supreme Group Holding S.à r.l., einer luxemburgischen Gesellschaft mit beschränkter Haftung ("société à responsabilité limitée"), mit Gesellschaftssitz Léon Thyès Straße 12-14, L-2636 Luxemburg, eingetragen beim luxemburgischen Handelsregister unter der Nummer B 140.153, gegründet gemäß notarieller Urkunde aufgenommen durch Maître Henri Hellinckx, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, am 25. Juni 2008, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 1914 vom 5. August 2008, abgeändert gemäß notarieller Urkunde aufgenommen durch Maître Joseph Elvinger, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, am 28. Juli 2008, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 2327 vom 24. September 2008 (die Gesellschaft),

als solche hier vertreten durch Frau Maren STADLER, Rechtsanwältin, geschäftsansässig in Luxemburg, aufgrund einer Vollmacht, die am 3. Juni 2009 ausgestellt wurde.

Besagte Vollmacht, welche von den erschienenen Personen und dem unterzeichnenden Notar unterzeichnet wurde, wird der vorliegenden Urkunde beigelegt, um diese später bei der Registrierungsbehörde einzureichen.

Der Komparent, vertreten wie oben dargestellt, hat den unterzeichneten Notar gebeten, folgendes zu dokumentieren:

I. TARRASA LIMITED ist die alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft;

II. Das Stammkapital der Gesellschaft ist gegenwärtig auf einhunderttausend Euro (EUR 100.000) festgelegt und besteht aus einhunderttausend (100.000) Gesellschaftsanteilen B, alles Namensanteile mit einem Nennwert je Gesellschaftsanteil von einem Euro (EUR 1);

III. Die alleinige Gesellschafterin, handelnd durch den Bevollmächtigten, hat folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die alleinige Gesellschafterin beschließt, das Gesellschaftskapital um sechshundertachttausendneuhundertsiebenundsechzig Euro (EUR 608.967) zu erhöhen, um es von gegenwärtig einhunderttausend Euro (EUR 100.000) festgelegt und bestehend aus einhunderttausend (100.000) Gesellschaftsanteilen B, alles Namensanteile mit einem Nennwert je Gesellschaftsanteil von einem Euro (EUR 1) auf siebenhundertachttausendneuhundertsiebenundsechzig Euro (EUR 708.967) heraufzusetzen, durch Schaffung und Ausgabe von dreihunderttausendsechs (300.006) neuen Gesellschaftsanteilen A, zwei (2) neuen Gesellschaftsanteilen B, zweihunderteinunddreißigtausendsiebenhundertneunzehn (231.719) neuen Gesellschaftsanteilen C und siebenundsiebzigtausendzweihundertvierzig (77.240) neuen Gesellschaftsanteilen D, alle mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1) und mit den gleichen Rechten wie die bereits existierenden Anteile der selben Klasse.

Zeichnung - Zahlung

Daraufhin erklären:

1) Herr Stephen Orenstein, Kaufmann, geboren am 28. Dezember 1963 in Frankfurt am Main, Deutschland, wohnhaft Lilienthalallee 9, 60487 Frankfurt am Main, Deutschland, hier vertreten durch Frau Maren STADLER, wie vorstehend genannt, gemäß einer Vollmacht, welche am 3. Juni 2009 ausgestellt wurde, die neuen dreihunderttausendsechs (300.006) Geschäftsanteile A mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1), mit den gleichen Rechten wie die bereits existierenden Anteile der selben Klasse, zu zeichnen und sie vollständig eingezahlt zu haben durch eine Sacheinlage bestehend aus:

42,32% der ausgegebenen Anteile am Stammkapital von Supreme Group B.V., einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach niederländischem Recht mit Sitz in Amsterdam, Niederlande und Geschäftsstelle in 1075 HL Amsterdam, Niederlande, De Lairessestraat 154, bestehend aus vierhundertdreißigtausendsechshundertzwanzig (463.620) Anteilen der Klasse A (die Dutchco Anteile A).

Die oben angeführten und demnach eingebrachten Dutchco Anteile A stellen eine Sacheinlage mit einem Gesamtwert von siebenhundertsebenundachtzig Millionen fünfhunderttausend Euro (EUR 787.500.000) dar. Der Überschuss zwischen dem Wert der Sacheinlage und dem Nominalwert der ausgegebenen Gesellschaftsanteile wird einer Emissionsagioreserve der Gesellschaft zugewiesen, welche den Geschäftsanteilen A der Gesellschaft angeheftet ist.

2) TARRASA LIMITED, wie vorstehend beschrieben und vertreten, die neuen zwei (2) Geschäftsanteile B mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1), mit den gleichen Rechten wie die bereits existierenden Anteile der selben Klasse, zu zeichnen und sie vollständig eingezahlt zu haben durch eine Sacheinlage bestehend aus:

13,69% der ausgegebenen Anteile am Stammkapital von Supreme Group B.V., wie vorstehend beschrieben, bestehend aus einhundertfünfzigtausend (150.000) Anteilen der Klasse B (die Dutchco Anteile B).

Die oben angeführten und demnach eingebrachten Dutchco Anteile B stellen eine Sacheinlage mit einem Gesamtwert von zweihundertzweiundsechzig Millionen fünfhunderttausend Euro (EUR 262.500.000) dar. Der Überschuss zwischen dem Wert der Sacheinlage und dem Nominalwert der ausgegebenen Gesellschaftsanteile wird einer Emissionsagioreserve der Gesellschaft zugewiesen, welche den Geschäftsanteilen B der Gesellschaft angeheftet ist.

3) AGINGALE LTD, eine zypriotische Gesellschaft mit begrenzter Haftung mit Gesellschaftssitz in Theklas Lysioti, 35, Eagle Star House, fünfter Stock, P.C. 3030, Limassol, Zypern, eingetragen beim Handelsregister von Nicosia unter der

Nummer HE 247618, hier vertreten durch Frau Maren STADLER, wie vorstehend genannt, gemäß einer Vollmacht, welche am 3. Juni 2009 ausgestellt wurde, die neuen zweihunderteinunddreißigtausendsiebenhundertneunzehn (231.719) Geschäftsanteile C mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1), mit den gleichen Rechten wie die bereits existierenden Anteile der selben Klasse, zu zeichnen und sie vollständig eingezahlt zu haben durch eine Sacheinlage bestehend aus:

32,68% der ausgegebenen Anteile am Stammkapital von Supreme Group B.V., wie vorstehend beschrieben, bestehend aus dreihundertachtundfünfzigtausendeinundneunzig (358.091) Anteilen der Klasse C (die Dutchco Anteile C).

Die oben angeführten und demnach eingebrachten Dutchco Anteile C stellen eine Sacheinlage mit einem Gesamtwert von sechshundertacht Millionen zweihundertfünfzigtausend Euro (EUR 608.250.000) dar. Der Überschuss zwischen dem Wert der Sacheinlage und dem Nominalwert der ausgegebenen Geschäftsanteile wird einer Emissionsagioreserve der Gesellschaft zugewiesen, welche den Geschäftsanteilen C der Gesellschaft angeheftet ist.

4) WESTERHAM LIMITED, eine zypriotische Gesellschaft mit begrenzter Haftung mit Gesellschaftssitz in Theklas Lysioti, 35, Eagle Star House, fünfter Stock, P.C. 3030, Limassol, Zypern, eingetragen beim Handelsregister von Nicosia unter der Nummer HE 246441, hier vertreten durch Frau Maren STADLER, wie vorstehend genannt, gemäß einer Vollmacht, welche am 3. Juni 2009 ausgestellt wurde, die neuen siebenundsiebzigtausendzweihundertvierzig (77.240) Geschäftsanteile D mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1), mit den gleichen Rechten wie die bereits existierenden Anteile der selben Klasse, zu zeichnen und sie vollständig eingezahlt zu haben durch eine Sacheinlage bestehend aus:

10,89% der ausgegebenen Anteile am Stammkapital von Supreme Group B.V., wie vorstehend beschrieben, bestehend aus einhundertneunzehntausenddreihundertvierundsechzig (119.364) Anteilen der Klasse D (die Dutchco Anteile D).

Die oben angeführten und demnach eingebrachten Dutchco Anteile D stellen eine Sacheinlage mit einem Gesamtwert von zweihundertzwei Millionen siebenhundertfünfzigtausend Euro (EUR 202.750.000) dar. Der Überschuss zwischen dem Wert der Sacheinlage und dem Nominalwert der ausgegebenen Geschäftsanteile wird einer Emissionsagioreserve der Gesellschaft zugewiesen, welche den Geschäftsanteilen D der Gesellschaft angeheftet ist.

Es geht aus dem am 3. Juni 2009 von Herrn Stephen Orenstein verfassten Zertifikat sowie der am 3. Juni 2009 von TARRASA LIMITED, AGINGALE LTD und WESTERHAM LIMITED (zusammen die Beitragenden) verfassten Zertifikaten und der am 3. Juni 2009 von dem Vertreter von Supreme Group B.V. unterzeichneten Erklärung hervor, dass am respektiven Datum dieser Zertifikate und dieser Erklärung folgendes zutrifft:

- die Beitragenden sind die Eigner der Dutchco Anteile A, Dutchco Anteile B, Dutchco Anteile C und Dutchco Anteile D (die Dutchco Anteile), welche 99,58% des ausgegebenen Stammkapitals der Supreme Group B.V. darstellen;
- die Dutchco Anteile sind vollständig eingezahlt;
- die Dutchco Anteile sind frei übertragbar und/oder marktfähig und/oder veräußerlich;
- die Beitragenden sind die einzig berechtigten Eigentümer der Dutchco Anteile und besitzen die Verfügungsgewalt über die Dutchco Anteile;
- es gibt weder ein Vorkaufsrecht noch ein anderes Recht durch das eine Person oder Körperschaft berechtigt sein könnte zu fordern, dass die Dutchco Anteile an es/ihn/sie zu übertragen sind;
- die Dutchco Anteile sind nicht mit einem Pfand- oder Nutznießungsrecht belegt, es gibt keine Berechtigung um einem der Dutchco Anteile ein Pfand- oder Nutznießungsrecht aufzuerlegen und keines der Dutchco Anteile ist Gegenstand eines Zurückbehaltungsrechts;
- alle im Großherzogtum Luxemburg und den Niederlanden geforderten Formalitäten in Zusammenhang mit der Erfüllung der Übertragung der Dutchco Anteile an die Gesellschaft wurden pflichtschuldigst erfüllt; und
- der Gesamtwert der Dutchco Anteile beläuft sich auf mindestens eine Milliarde achthunderteinundsechzig Millionen Euro (EUR 1.861.000.000), basierend auf generell anerkannten Buchhaltungsprinzipien sowie der Zwischenbilanz vom 3. Juni 2009 in Bezug auf Supreme Group B.V.

Besagte oben angeführte Bilanz, nachdem sie vom Bevollmächtigten und dem unterzeichnenden Notar "ne varietur" unterzeichnet wurden, werden der vorliegenden Urkunde beigefügt, um diese später bei der Regierungsbehörde einzureichen.

Als Konsequenz des oben Genannten, werden die Anteile der Gesellschaft nunmehr wie folgt aufgeteilt sein:

Beitragende:	Anzahl an Anteilen:
Herr Stephen Oerenstein	300.006 Geschäftsanteile A
Tarrassa Limited	100.002 Geschäftsanteile B
Agingale Ltd	231.719 Geschäftsanteile C
Westerham Limited	<u>77.240 Geschäftsanteile D</u>
Insgesamt:	300.006 Geschäftsanteile A
	100.002 Geschäftsanteile B
	231.719 Geschäftsanteile C
	77.240 Geschäftsanteile D

Die Beitragenden nehmen nunmehr an der Generalversammlung teil und können ihre Stimmrechte entsprechend der von ihnen gezeichneten Anteile, wie oben dargestellt, ausüben.

Zweiter Beschluss

Die Gesellschafter beschließen, unter Berücksichtigung der oben gefassten Beschlüsse, dass die Gesellschaftssatzung neugefasst werden soll und daher ab sofort wie folgt lauten wird:

I. Bezeichnung - Gesellschaftssitz - Gesellschaftszweck - Dauer

Art. 1. Bezeichnung. Es wird eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung ("société à responsabilité limitée") unter der Bezeichnung "Supreme Group Holding S.à r.l." (nachstehend die Gesellschaft) gegründet, die der Luxemburger Gesetzgebung unterliegt, insbesondere dem Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, wie abgeändert (nachstehend das Gesetz), sowie gegenwärtiger Satzung (nachstehend die Satzung).

Art. 2. Gesellschaftssitz.

2.1. Der Sitz der Gesellschaft ist in der Stadt Luxemburg, im Großherzogtum Luxemburg. Er kann durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates der Gesellschaft (der Verwaltungsrat) an einen anderen Ort innerhalb der Gemeinde verlegt werden. Des weiteren kann der Sitz durch einen Beschluss des Alleingesellschafters oder der Hauptversammlung der Gesellschafter gemäß der Art und Weise, wie sie für Satzungsänderungen vorgesehen ist, an einen anderen Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden.

2.2. Filialen, Zweigniederlassungen und andere Geschäftsräume können entweder im Großherzogtum Luxemburg oder im Ausland durch einen Beschluss des Verwaltungsrates errichtet werden. Sollte der Verwaltungsrat beschließen, dass außergewöhnliche politische oder militärische Entwicklungen oder Ereignisse bestehen oder vorauszusehen sind, und dass diese Entwicklungen oder Ereignisse die normale Geschäftstätigkeit am Sitz der Gesellschaft, oder die Verbindung derselben mit dem Ausland behindern würden oder eine solche Behinderung vorauszusehen ist, kann der Sitz vorübergehend ins Ausland verlegt werden bis zur vollständigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse. Derartige provisorische Maßnahmen haben keinen Einfluss auf die Nationalität der Gesellschaft, die trotz der provisorischen Sitzverlegung des Gesellschaftssitzes eine Luxemburger Gesellschaft bleibt.

Art. 3. Gesellschaftszweck.

3.1. Der Gegenstand der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen in irgendwelcher Form an Luxemburger oder ausländischen Gesellschaften oder Unternehmen, sowie die Verwaltung solcher Beteiligungen. Insbesondere darf die Gesellschaft Aktien, Anteile und andere Wertpapiere, Anleihen, Rentenwerte, Geldmarkteinlagen und andere Schuldtitel aller Art durch Zeichnung, Kauf oder Tausch oder sonstwie erwerben, und im Allgemeinen alle Wertschriften und Finanzinstrumente, die von öffentlichen oder privaten Rechtspersonlichkeiten jeder Art ausgegeben werden. Sie kann an der Gründung, Entwicklung, Verwaltung und Aufsicht aller Gesellschaften oder Unternehmen teilnehmen. Des weiteren kann sie in den Erwerb und die Verwaltung eines Bestands von Patenten oder anderen geistigen Eigentumsrechten jeder Art oder jeden Ursprungs investieren.

3.2. Die Gesellschaft kann Darlehen jeder Art aufnehmen, außer auf dem Wege von öffentlichen Angeboten. Sie kann, jedoch nur durch Privatplatzierung, Schuldscheine, Anleihen und Rentenwerte, sowie jede Art von Schuldtiteln und/oder Dividendenpapieren ausgeben. Die Gesellschaft kann Geldmittel verleihen, einschließlich, ohne Begrenzung, die Erlöse aus Kreditverbindlichkeiten und/oder Emissionen von Schuld- oder Dividendenpapieren an ihre Zweigunternehmen, angegliederte Gesellschaften und/oder jede andere Gesellschaft. Die Gesellschaft kann in Bezug auf ihr gesamtes oder teilweises Vermögen ebenfalls Sicherheiten leisten; sie kann verpfänden, übertragen, belasten oder sonstwie Sicherheiten bestellen und gewähren, um ihren eigenen Verpflichtungen und Vereinbarungen und/oder den Verpflichtungen und Vereinbarungen jeder anderen Gesellschaft nachzukommen, und sie im Allgemeinen zu eigenem Nutzen und/oder zum Nutzen jeder anderen Gesellschaft oder Person abzusichern. In keinem Fall wird die Gesellschaft regulierten Aktivitäten des Finanzsektors nachgehen.

3.3. Mit dem Ziel einer effizienten Verwaltung kann sich die Gesellschaft im Allgemeinen in Bezug auf ihre Anlagen aller Techniken und Instrumente bedienen, einschließlich der Techniken und Instrumente, die dazu konzipiert sind, die Gesellschaft gegen Kredit-, Wechsel-, Zinssatz- und andere Risiken abzusichern.

3.4. Die Gesellschaft darf alle Handels-, Finanz- und Gewerbetätigkeiten und alle Transaktionen auf unbeweglichem oder beweglichem Eigentum ausführen, die dazu bestimmt sind, ihren Gesellschaftszweck zu fördern oder die sich auf ihren Gesellschaftszweck beziehen.

Art. 4. Dauer.

4.1. Die Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit gegründet.

4.2. Die Gesellschaft kann nicht aufgelöst werden wegen eines Sterbefalls, der Aufhebung von Bürgerrechten, Rechtsunfähigkeit, Insolvenz, Konkurs oder ähnlichen Vorkommnissen, die einen oder mehrere Gesellschafter betreffen.

II. Kapital - Gesellschaftsanteile

Art. 5. Kapital.

5.1. Das Kapital der Gesellschaft ist auf siebenhundertachttausendneuhundertsebenundsechzig Euro (EUR 708.967) festgelegt und besteht aus dreihunderttausendsechs (300.006) Gesellschaftsanteilen A, einhunderttausend und zwei (100.002) Gesellschaftsanteilen B, zweihunderteinunddreißigtausend siebenhundertneunzehn (231.719) Gesellschaftsan-

teilen C, und siebenundsiebzigtausendzweihundertvierzig (77.240) Gesellschaftsanteilen D, alles Namensanteile mit einem Nennwert je Gesellschaftsanteil von einem Euro (EUR 1); alle Gesellschaftsanteile sind gezeichnet und voll eingezahlt.

5.2. Das Stammkapital der Gesellschaft kann bei einem oder mehreren Anlässen durch einen Beschluss des Alleingesellschafters oder, gegebenenfalls, durch die Hauptversammlung der Gesellschafter gemäß der Art und Weise, wie sie für Satzungsänderungen vorgesehen ist, erhöht oder vermindert werden.

5.3. Jeder Emissionsagiotbetrag, der für eine bestimmte Klasse von Geschäftsanteilen eingezahlt wurde, soll dieser Klasse von Geschäftsanteilen angeheftet sein.

Art. 6. Gesellschaftsanteile.

6.1. Jeder Gesellschaftsanteil erteilt dem Besitzer ein Anrecht auf einen Bruchteil der gemeinschaftlichen Vermögenswerte und Gewinne der Gesellschaft in unmittelbarem Verhältnis zu der Anzahl der bestehenden Gesellschaftsanteile.

6.2. Die Anteile der Gesellschaft sind unteilbar, da je Gesellschaftsanteil nur ein Besitzer anerkannt wird. Gemeinschaftliche Eigentümer haben eine einzige Person zu ihrem Vertreter für ihre Beziehungen mit der Gesellschaft zu ernennen.

6.3. Die Anteile sind zwischen den Gesellschaftern oder, im Falle eines Alleingesellschafters, an Dritte frei übertragbar.

Falls die Gesellschaft mehr als einen Gesellschafter hat, unterliegt die Übertragung von Anteilen inter vivos an Nicht-Gesellschafter der vorherigen Zustimmung von Gesellschaftern in einer Hauptversammlung, die mindestens drei Viertel des Stammkapitals der Gesellschaft vertreten.

Die Übertragung von Gesellschaftsanteilen an Nicht-Gesellschafter infolge eines Sterbefalls bedarf der vorherigen Zustimmung von Gesellschaftern in einer Hauptversammlung, die drei Viertel der den Überlebenden zustehenden Rechte vertreten. Eine solche Zustimmung ist jedoch nicht erforderlich wenn infolge eines Sterbefalls die Anteile entweder an die Vorfahren (Eltern, Großeltern, Urgroßeltern, etc.), die Nachkommen oder an den überlebenden Ehegatten übertragen werden.

Wollen nach einem Sterbefall eines Gesellschafters, der zu seinem Todeszeitpunkt Gesellschaftsanteile A besaß, einzelne oder alle Rechtsnachfolger dieses verschiedenen Gesellschafters (der oder die Rechtsnachfolger) zu einem gegebenen Zeitpunkt einzelne oder alle ihre geerbten Gesellschaftsanteile an Nicht-Gesellschafter übertragen, so müssen sie diese Gesellschaftsanteile zuerst andern Gesellschaftern anbieten (die Vorkaufsberechtigten Gesellschafter) - den übrigen Gesellschaftern die Anteile A besitzen falls diese weder einzelne noch alle ihre geerbten Gesellschaftsanteile zeitgleich ebenfalls zum Verkauf anbieten, oder den Gesellschaftern die Anteile B besitzen falls alle Rechtsnachfolger zeitgleich einzelne oder alle ihre geerbten Gesellschaftsanteile zum Verkauf anbieten. Die vorkaufsberechtigten Gesellschafter haben dann dreißig (30) Tage lang nach Erhalt des Verkaufsangebots ein Vorkaufsrecht.

Soweit ein vorkaufsberechtigter Gesellschafter nicht innerhalb dieser dreißig Tage Frist dem verkaufswilligen Rechtsnachfolger seinen Entschluss zur Übernahme aller oder einiger der ihm (pro rata) angebotenen Gesellschaftsanteile mitgeteilt hat, ist ein freier Verkauf der abgelehnten Gesellschaftsanteile möglich.

Eine Anteilsübertragung bindet die Gesellschaft oder Dritte nur infolge einer Mitteilung an die, oder einer Billigung seitens der Gesellschaft, gemäß Artikel 1690 des Bürgerlichen Rechts.

Bezüglich aller anderen Angelegenheiten wird auf die Artikel 189 und 190 des Gesetzes hingewiesen.

6.4. Die Belastung von Anteilen mit jeglichem Pfand, Nießbrauch oder sonstiger Schuld unterliegt der vorherigen Zustimmung von Gesellschaftern in einer Hauptversammlung, die mindestens drei Viertel des Stammkapitals der Gesellschaft vertreten.

6.5. Am Sitz der Gesellschaft wird gemäß den Bestimmungen des Gesetzes ein Anteilsregister aufbewahrt, das von jedem Gesellschafter, der dies verlangt, eingesehen werden kann.

6.6. Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes ihre eigenen Anteile zurückkaufen.

III. Verwaltung - Vertretung

Art. 7. Verwaltungsrat.

7.1. Die Gesellschaft wird von einem oder mehreren Geschäftsführern geleitet, die bezeichnet werden durch einen Beschluss des Alleingesellschafters oder der Hauptversammlung der Gesellschafter, der ihre Amtszeit festlegt. Falls mehrere Geschäftsführer bezeichnet wurden, so bilden sie den Verwaltungsrat (der Verwaltungsrat). Die Geschäftsführer müssen keine Gesellschafter sein.

7.2. Die Geschäftsführer, und jeder einzelne von ihnen, können ad nutum vom Amt abgesetzt werden (ohne jeden Grund).

Art. 8. Vollmachten des Verwaltungsrates.

8.1. Alle Vollmachten, die nicht ausdrücklich per Gesetz oder durch die gegenwärtige Satzung der Hauptversammlung der Gesellschafter vorbehalten sind, fallen unter den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates, der alle Befugnisse hat, um alle Handlungen und Tätigkeiten auszuführen und zu bestätigen, die mit dem Gegenstand der Gesellschaft übereinstimmen.

8.2. Besondere und begrenzte Vollmachten können für bestimmte Angelegenheiten von einem Geschäftsführer der Gesellschaft, der einzeln handelt, an einen oder mehrere Vertreter vergeben werden, die keine Gesellschafter sein müssen.

Art. 9. Vorgehensweise.

9.1. Der Verwaltungsrat tritt so oft am Ort, der in den Einberufungsschreiben angegeben ist, zusammen wie die Interessen der Gesellschaft es verlangen, oder auf Einberufung eines Geschäftsführers.

9.2. Schriftliche Mitteilung über jede Verwaltungsratssitzung ergeht mindestens vierundzwanzig (24) Stunden vor dem Tag der Sitzung an alle Geschäftsführer, außer in einem Notfall, in welchem Fall die Art dieser Umstände im Einberufungsschreiben für die Verwaltungsratssitzung anzugeben ist.

9.3. Ein Einberufungsschreiben ist nicht erforderlich wenn alle Mitglieder des Verwaltungsrates der Gesellschaft in einer Sitzung anwesend oder vertreten sind und erklären, über die Sitzung rechtmäßig informiert worden zu sein und die Tagesordnung zu kennen. Es kann von jedem Mitglied des Verwaltungsrats der Gesellschaft per Brief, Faksimile oder Email auf das Einberufungsschreiben verzichtet werden.

9.4. Jeder Geschäftsführer der Gesellschaft kann an jeder Verwaltungsratssitzung teilnehmen, indem er einen anderen Geschäftsführer der Gesellschaft zu seinem Vertreter bestellt.

9.5. Der Verwaltungsrat kann nur gültig tagen und beschließen, wenn die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Die Beschlüsse des Verwaltungsrats werden gültig mit der Mehrheit der Stimmen gefasst. Die Beschlüsse des Verwaltungsrats werden in Protokollen festgehalten, die von allen in der Sitzung anwesenden oder vertretenen Geschäftsführern unterzeichnet sind.

9.6. Jeder Geschäftsführer kann über Telefon oder Videokonferenz oder durch jedwede andere, ähnliche Kommunikationsmittel an einer Verwaltungsratssitzung teilnehmen, die allen Personen, die an der Sitzung teilnehmen, ermöglichen, einander zu hören und miteinander zu sprechen. Die Teilnahme an einer Sitzung durch diese Mittel ist gleich einer persönlichen Teilnahme an dieser Sitzung. Ungeachtet des vorhergehenden Satzes haben alle Geschäftsführer in Luxemburg mindestens einmal jährlich persönlich anwesend zu sein, um an einer Sitzung des Verwaltungsrates teilzunehmen.

9.7. In Dringlichkeitsfällen sind Zirkularbeschlüsse, die von allen Geschäftsführern unterzeichnet sind, ebenso gültig und verbindlich wie Beschlüsse, die in einer ordentlich einberufenen und abgehaltenen Sitzung gefasst wurden. Diese Unterschriften können auf einem einzigen Dokument oder auf mehreren Exemplaren eines gleichlautenden Beschlusses geleistet, und schriftlich oder per Faksimile bescheinigt werden.

Art. 10. Vertretung. Die Gesellschaft ist in allen Angelegenheiten gegenüber Dritten durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Geschäftsführern der Gesellschaft gebunden oder, falls anwendbar, durch die gemeinsame oder einzelne Unterschrift jeder Person, der solche Unterschriftsvollmacht gemäß Artikel 8.2. gegenwärtiger Satzung gültig erteilt wurde.

Art. 11. Verpflichtung der Geschäftsführer. Die Geschäftsführer sind durch ihr Amt nicht persönlich haftbar für Verpflichtungen, die sie im Namen der Gesellschaft gültig eingegangen sind, unter der Bedingung, dass solche Verpflichtungen in Übereinstimmung mit gegenwärtiger Satzung sowie den anwendbaren Bestimmungen des Gesetzes sind.

IV. Hauptversammlungen der Gesellschafter

Art. 12. Vollmachten und Stimmrechte.

12.1. Der Alleingesellschafter übernimmt alle Vollmachten, die vom Gesetz der Hauptversammlung der Gesellschafter übertragen werden.

12.2. Jeder Gesellschafter besitzt Stimmrechte, die im Verhältnis zur Anzahl seiner Anteile stehen.

12.3. Jeder Gesellschafter kann eine natürliche Person oder Rechtspersönlichkeit per Brief, Faksimile oder Email zu seinem Bevollmächtigten bestellen um ihn bei den Hauptversammlungen der Gesellschafter zu vertreten.

Art. 13. Form - Beschlussfähige Anzahl - Mehrheit.

13.1. Falls die Anzahl der Gesellschafter fünfundzwanzig nicht übersteigt, können ihre Entscheidungen durch Zirkularbeschluss gefasst werden, dessen Text schriftlich, sei es im Original oder über Faksimile oder Email, an alle Gesellschafter geschickt wird. Die Gesellschafter geben ihre Stimme durch Unterzeichnung des Zirkularbeschlusses ab. Die Unterschriften der Gesellschafter können auf einem einzigen Dokument oder auf mehreren Exemplaren eines gleichlautenden Beschlusses geleistet werden, und per Brief oder per Faksimile bescheinigt werden.

13.2. Kollektivbeschlüsse sind nur gültig, wenn sie von Gesellschaftern gefasst werden, die mehr als die Hälfte des Stammkapitals besitzen.

13.3. Ungeachtet von Artikel 13.2. gegenwärtiger Satzung können Beschlüsse in Bezug auf Abänderungen der Satzung oder in Bezug auf die Auflösung und Liquidation der Gesellschaft nur mit der Stimmenmehrheit der Gesellschafter, die mindestens drei Viertel des Stammkapitals der Gesellschaft besitzen, gefasst werden.

V. Jahresabschluss - Gewinnzuteilung

Art. 14. Geschäftsjahr.

14.1. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt jedes Jahr am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember.

14.2. In Bezug auf das Ende des Geschäftsjahres der Gesellschaft hat der Verwaltungsrat jedes Jahr die Bilanz und die Gewinn- und Verlustkonten der Gesellschaft, sowie das Inventar, einschließlich der Angabe des Wertes der Aktiva und Passiva der Gesellschaft, zu erstellen, mit einem Anhang, der alle Verpflichtungen der Gesellschaft zusammenfasst, und die Verbindlichkeiten der Geschäftsführer, des oder der Rechnungskommissare (falls anwendbar) und der Gesellschafter der Gesellschaft zusammenfasst.

14.3. Jeder Gesellschafter kann das obengenannte Inventar und die Bilanz am Sitz der Gesellschaft einsehen.

Art. 15. Gewinnverteilung.

15.1. Der in den Jahreskonten aufgeführte Bruttogewinn der Gesellschaft, nach Abzug der Allgemeinkosten, Tilgungen und Kosten, stellt den Nettogewinn dar. Ein Betrag gleich fünf Prozent (5%) des Nettogewinns der Gesellschaft wird der gesetzlichen Rücklage zugeführt, bis diese zehn Prozent (10%) des Grundkapitals der Gesellschaft erreicht hat.

15.2. Falls von Zeit zu Zeit ein Geschäftsbereichsplan (der Geschäftsbereichsplan) von den Gesellschaftern beschlossen wird, der den durch eine bestimmte Anteilsklasse erbrachten Einlagenteil für den Erwerb bestimmter Aktiva vorsieht, so verfolgen alle Gesellschaftsanteile innerhalb einer solchen gegebenen Anteilsklasse das Ergebnis und den Ertrag der laut Geschäftsbereichsplan an sie gebundenen Aktiva, der demnach den Eignern der Anteile einer solchen Klasse zusteht. Die Hauptversammlung der Gesellschafter kann einen solchen nach Berücksichtigung der gesetzlichen Rücklage verbleibenden Gewinnanteil zu einer Dividendenzahlung freigeben oder ihn der Rücklage zuweisen oder auch als Saldo vortragen.

15.3. Die Hauptversammlung der Gesellschafter kann nach freiem Ermessen über den eventuell vorhandenen Überschuss verfügen. Insbesondere kann sie diesen Gewinn zu einer anteilsklassenunabhängigen, gemeinsamen Dividendenzahlung freigeben oder ihn der Rücklage zuweisen oder auch als Saldo vortragen.

15.4. Jederzeit können Zwischendividenden unter folgenden Bedingungen ausgeschüttet werden:

- (i) ein Kontenauszug oder ein Inventar oder Bericht wird vom Verwaltungsrat erstellt;
- (ii) dieser Kontenauszug, dieses Inventar oder dieser Bericht zeigen, dass genügend Geldmittel zur Ausschüttung zur Verfügung stehen; wohlverstanden darf der auszuschüttende Betrag die seit dem Ende des vorhergehenden Geschäftsjahres realisierten Gewinne, zuzüglich der vorgetragenen Gewinne und der ausschüttbaren Rücklagen, jedoch abzüglich der vorgetragenen Verluste und der Beträge, die der gesetzlichen Rücklage zuzuführen sind, nicht übersteigen;
- (iii) die Entscheidung zur Zahlung von Zwischendividenden wird vom einzigen Gesellschafter oder von der Hauptversammlung der Gesellschafter getroffen, und
- (iv) eine Zusicherung wurde gegeben, dass die Rechte der Gläubiger der Gesellschaft nicht gefährdet sind.

VI. Auflösung - Liquidation

16.1. Im Falle einer Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren Liquidatoren ausgeführt, die keine Gesellschafter zu sein brauchen, und die durch einen Beschluss des Alleingeschafters oder der Hauptversammlung der Gesellschafter ernannt werden, die ihre Vollmachten und Vergütung bestimmt. Falls in dem Beschluss des oder der Gesellschafter, oder durch ein Gesetz, nichts Anderes vorgesehen ist, sind die Liquidatoren mit den weitgehendsten Vollmachten für die Realisierung der Vermögenswerte und die Zahlung der Verpflichtungen der Gesellschaft versehen, die sie jedoch stets im Rahmen von und im Einklang mit einem eventuell vorhandenen Geschäftsbereichsplan auszuüben haben.

16.2. Der Überschuss aus der Realisierung der Vermögenswerte und Zahlung der Verpflichtungen der Gesellschaft wird an den Gesellschafter gezahlt oder, im Falle mehrerer Gesellschafter, an die Gesellschafter im Einklang mit dem Geschäftsbereichsplan. Falls kein Geschäftsbereichsplan existiert oder falls ein Teil des Überschusses nicht unter die Bestimmungen des Geschäftsbereichsplans fällt, so wird jeder (solcher) Überschuss an die Gesellschafter gezahlt im Verhältnis zu der gesamten klassenunabhängigen Anzahl der Anteile, die sie in der Gesellschaft besitzen.

VII. Allgemeine Bestimmung

17. Es wird, auf die Bestimmungen des Gesetzes in Bezug auf alle Angelegenheiten verwiesen, die nicht ausdrücklich in gegenwärtiger Satzung aufgeführt werden.

Voraussichtliche Kosten

Die der Gesellschaft aufgrund dieser Urkunde anfallenden Ausgaben, Kosten, Honorare und Auslagen in jeglicher Form belaufen sich schätzungsweise auf siebentausend Euro.

Erklärung

Der unterzeichnende Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der Erschienenen, die vorliegende Urkunde in englischer Sprache verfasst wurde und dieser eine deutsche Übersetzung der Urkunde folgt. Im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung bindend.

Dem Vorgenannten entsprechend, wurde die vorliegende Urkunde in Luxemburg am zu Beginn dieses Dokumentes genannten Tag erstellt.

Nachdem die Urkunde den anwesenden Parteien vorgelesen wurde, wurde sie von diesen gemeinsam mit dem unterzeichnenden Notar unterschrieben.

Gezeichnet: Maren Stadler, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 juin 2009, LAC/2009/21708. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 21. Juli 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009093796/660.

(090112583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2009.

Marlow Investments, Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 123.745.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 17 juillet 2009.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2009093591/12.

(090111237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Impax Solargen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 68.500,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 140.155.

Extrait de la résolution circulaire adoptée par tous les membres du Conseil de Gérance le 1^{er} juillet 2009

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la Société du 121, Avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg avec effet au 15 juin 2009.

PEIGNEUX Alain, Gérant B de la Société a également transféré son adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg.

Les Gérants informent que le siège social des Associés de la Société, Impax Solar Investments S.à r.l., Impax New Energy Investors S.C.A., se trouve désormais au 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009093559/19.

(090111976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2009.

**MAN Finance and Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Levin L07 - 929 S.à r.l.).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 134.225.

In the year two thousand nine, on the sixth day of July.

Before Us, Maître Paul DECKER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

MAN SE, a company having its registered office in 80805 Munich, Ungererstrasse, 69 (HRB Munich N° 179 426) here represented by Mr Max MAYER, employee, residing professionally in L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter by virtue of a proxy given under private seal on July 2nd, 2009.

Said proxy after being initialled "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed.

The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company Levin L07 - 929 S.à r.l., having its registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte (the "Company"),

registered at the Companies and Trade Register of Luxembourg, under section B, number 134.225 incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg on November 26th, 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 51 of January 9th, 2008.

The appearing party purchased the 250 (two hundred and fifty) share quotas from BLITZ BETEILIGUNGS GmbH under private seal.

The Sole Shareholder, represented as above mentioned, has requested the undersigned notary to pass the following resolutions as follows:

First resolution

The Sole Shareholder decides to change the name of the Company into MAN Finance and Holding S.à r.l. and in consequence to amend article 2 of the articles of incorporation as follows:

" **Art. 2.** The private limited liability company exists under the name of MAN Finance and Holding S.à r.l."

Second resolution

The Sole Shareholder decides to change the first paragraph of the corporate purpose and in consequence to amend the first paragraph of article 3 of the articles of incorporation as follows:

" **Art. 3. (1st paragraph).** The business of the Company is to acquire, to sell and to hold and manage participations in other enterprises and to finance other enterprises and transactions both at home and abroad. The Company is also authorized to undertake all businesses which facilitate directly or indirectly the purpose of the Company and to invest in other companies."

Third resolution

The Sole Shareholder decides to change the administration and representation of the company and subsequent decides to amend article 12 of the articles of incorporation which shall read as follows:

" **Art. 12.** The Company is managed by one or more managers who need not to be shareholders.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance").

The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of two of the members of the board of managers or by the signature of a member of the board of manager and an attorney.

Powers to represent the company by one single manager in case of plurality of managers will have to be authorized by a general meeting of the members.

Each manager shall only be entitled to represent the company in transaction with himself as a person or as a representative of a third party upon prior authorization of the general meeting of the members.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by any manager.

The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

A manager can be represented at a meeting by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and provided that at least two managers are physically present. Any decisions by the board of managers shall be adopted by a simple majority. The minutes of the meeting will be signed by all the managers present at the meeting.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

The board of managers may pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution. Such resolutions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers."

Fourth resolution

The Sole Shareholder accepts the resignation of Mrs Annette SCHUBERT as manager of the Company and appoints as new managers for an undetermined period the following:

a.- Mr Frank H. LUTZ, director, born in Stuttgart-Bad Cannstatt on December 14th, 1968, residing in D-80663 Munich, Walhalla Strasse, 43;

b.- Dr. Peter PARK, director, born in Munich, on January 11th, 1965, residing in D-82049 Pullach, Habenschadenstrasse, 62;

c.- Mr Michael FONTAINE, director, born in Hannover on December 28th, 1953, residing in D-81479 Munich, Diefenbachstrasse, 29.

Fifth resolution

The Sole Shareholder decides to transfer the registered office to L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges, of any kind whatsoever, which fall to be paid by the corporation as a result of this document are estimated at approximately EUR 900.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, well known by the notary, by her surname, first name, civil status and residence, has signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le six juillet.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

MAN SE, une société ayant son siège social à D-80805 Munich, Ungererstrasse, 69 (HRB Munich N° 179 426)

ici représentée par Monsieur Max MAYER, employé privé, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 2 juillet 2009

laquelle procuration après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

La comparante, représentée comme ci-avant, étant la seule et unique associée de la société à responsabilité limitée Levin L07 - 929 S.à r.l. avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte (la «Société»), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 134.225, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg en date du 26 novembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 51 du 9 janvier 2008.

La comparante a acquis les 250 (deux cent cinquante) parts sociales de BLITZ BETEILIGUNGS GmbH sous seing privé.

Laquelle associée unique, agissant comme ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de changer le nom de la société en MAN Finance and Holding S.à r.l. et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** La société à responsabilité limitée existe sous le nom de MAN Finance and Holding S.à r.l.»

Deuxième résolution

L'associée unique décide de changer le premier paragraphe de l'objet social de la Société et en conséquence de modifier le premier paragraphe de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 3. (1^{er} paragraphe).** L'objet de l'Entreprise est l'acquisition, la cession, le maintien et la gestion des participations dans des entreprises, respectivement dans l'intérieur et dans l'extérieur du pays. L'Entreprise est chargée à effectuer toute affaire et action qui supporte, directement où indirectement, l'objectif de l'Entreprise.»

Troisième résolution

L'associée unique décide de changer le mode d'administration et de représentation de la société et de modifier en conséquence l'article 12 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui ne doivent pas obligatoirement être associés.
Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance, ou par la signature d'un membre du conseil de gérance et d'un fondé de pouvoirs.

Les pouvoirs de représenter la Société par un seul gérant en cas de pluralité de gérants, nécessitent une autorisation préalable de l'assemblée générale des associés.

Chaque gérant peut seulement représenter la Société envers lui-même comme personne ou représentant d'un tiers, après autorisation préalable de l'assemblée générale des associés.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président est empêché, un remplaçant sera élu parmi les membres présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par tout gérant.

Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants seront présents ou représentés.

Un gérant peut être représenté à une réunion par un autre membre du conseil de gérance.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et qu'à tout le moins deux de ses membres soient physiquement présents. Toute décision du conseil de gérance doit être adoptée à une majorité simple. Les résolutions de la réunion seront signées par tous les gérants présents à la réunion.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par les gérants y ayant participé.

Les membres du conseil de gérance ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue. Ces résolutions pourront être documentées par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance.»

Quatrième résolution

L'associée unique accepte la démission de Mme Annette SCHUBERT comme gérante de la Société et nomme pour une durée indéterminée les membres du conseil de gérance suivants:

a.- M. Frank H. LUTZ, directeur, né à Stuttgart-Bad Cannstatt, le 14 décembre 1968, demeurant à D-80663 Munich, Walhalla Strasse 43;

b.- Dr. Peter PARK, directeur, né à Munich, le 11 janvier 1965, demeurant à D-82049 Pullach, Habenschadenstrasse 62;

c.- M. Michael FONTAINE, directeur, né à Hannovre, le 28 décembre 1953, demeurant à D-81479 Munich, Diefenbachstrasse 29.

Cinquième résolution

L'associée unique décide de transférer le siège social vers L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à 900,- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française à la requête de la personne comparante et en cas de divergence entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite au mandataire du comparant, connu du notaire par ses nom, prénoms usuels, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. MAYER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 juillet 2009. Relation: LAC/2009/26873. Reçu € 75,- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009093799/194.

(090112154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2009.

Fransad Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 7, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 146.214.

L'an deux mille neuf, le trente juin.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "FRANSAD HOLDING S.A.", ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg section B numéro 146.214, constituée suivant acte reçu le 7 mai 2009, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1.138 du 9 juin 2009.

L'assemblée est présidée par Hubert JANSSEN, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Rachel UHL, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 600.000 (six cent mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Modification du siège social du 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 7, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen.

2) Modification d'un administrateur: démission de M. Alan Dundon et nomination de M. Stéphane Chrétien.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante: L-1445 Strassen, 7, rue Thomas Edison.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1^{er} paragraphe de l'article 2 des statuts, comme suit:

- "Le siège de la Société est établi à Strassen".

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission, avec décharge entière et définitive, de Monsieur Alan DUNDON comme administrateur de la société et de nommer, en son remplacement, comme nouvel administrateur: Monsieur Stéphane CHRÉTIEN, né à Caen (France) le 5 avril 1965, demeurant professionnellement à L-1445 Strassen, 7, rue thomas Edison.

Son mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2014.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: H. JANSSEN, R. UHL, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 6 juillet 2009. Relation: LAC/2009/26348. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009093793/50.

(090112441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2009.

Mediterranea Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 80.451.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009093848/13.

(090112369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2009.

Ebrand Services FBS, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 146.232.

L'an deux mille neuf, le premier juillet.

Par-devant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "EBRAND SERVICES FBS", établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3a, boulevard du Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 146.232 (la "Société"), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 mai 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1152 du 11 juin 2009.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Monique GOERES, employée privée, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian DOSTERT, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital de la Société à concurrence de 7.000,- EUR pour le porter du montant actuel de 31.000,- EUR à 38.000,- EUR, par l'émission de 2.258 actions nouvelles sans désignation de valeur nominale; ces actions sont émises avec prime d'émission totale de 33.000,- EUR.

2. Renonciation à leur droit de souscription préférentiel par les actionnaires minoritaires, savoir la société anonyme "NTLUX", établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 135.931, et Monsieur Nicolas van BEEK, directeur de sociétés, demeurant à L-5243 Sandweiler, 41, an de Strachen.

3. Acceptation de la souscription de ces actions nouvelles par l'actionnaire majoritaire, la société anonyme "EBRAND SERVICES S.A.", établie et ayant son siège social à L-3372 Leudelange, 2, rue Léon Laval, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 135.335, et acceptation de la libération intégrale en espèces.

4. Modification afférente du premier alinéa de l'article 3 des statuts.

5. Divers

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale extraordinaire, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de sept mille euros (7.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à trente-huit mille euros (38.000,- EUR).

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'émettre deux mille deux cent cinquante-huit (2.258) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et participant aux bénéfices à partir du jour des présentes résolutions; ces nouvelles actions étant émises avec une prime d'émission totale de trente-trois mille euros (33.000,- EUR).

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter la renonciation à leur droit de souscription préférentiel par les actionnaires minoritaires, savoir la société "NTLUX", prédésignée, et Monsieur Nicolas van BEEK, préqualifié.

Souscription - Paiement

Est intervenu ensuite Monsieur Christian DOSTERT, préqualifié, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de la société "EBRAND SERVICES S.A.", prédésignée, (le "Souscripteur"), en vertu d'une des procurations mentionnées au point (C) ci-avant.

Le mandataire a déclaré souscrire au nom et pour le compte du Souscripteur à deux mille deux cent cinquante-huit (2.258) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale et de libérer intégralement ces actions nouvelles en espèces.

Le montant de quarante mille euros (40.000,- EUR), faisant sept mille euros (7.000,- EUR) pour l'augmentation de capital et trente-trois mille euros (33.000,- EUR) pour la prime d'émission est dès lors à la disposition de la Société à partir de ce moment, la preuve ayant été rapportée au notaire soussigné.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre deux mille deux cent cinquante-huit (2.258) actions nouvelles à "EBRAND SERVICES S.A.", mentionnée ci-dessus.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'assemblée générale extraordinaire décide de modifier le premier alinéa de l'article 3 des statuts qui sera dorénavant rédigé comme suit:

" **Art. 3. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à TRENTE-HUIT MILLE EUROS (38.000,- EUR), représenté par DOUZE MILLE DEUX CENT CINQUANTE-HUIT (12.258) actions sans désignation de valeur nominale."

En l'absence d'autres points à l'ordre du jour, la Présidente ajourne l'assemblée.

74105

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à mille deux cents euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Junglinster, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: GOERES - DOSTERT - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 9 juillet 2009. Relation GRE/2009/2478. Reçu soixante-quinze euros 75,- EUR.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 juillet 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009093772/84.

(090112710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2009.

Lor Security Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8055 Bertrange, 132, rue de Dippach.

R.C.S. Luxembourg B 68.421.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 20 juillet 2009.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2009093583/12.

(090111145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Coparrinal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 38.910.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009092842/10.

(090110901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Software Luxembourg (Holdco 2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 129.183.

Les comptes annuels au 5 mai 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Software (Luxembourg) (Holdco 2) S.à r.l.

SGG S.A.

Mandataire

Signatures

Référence de publication: 2009092843/13.

(090110902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Tevege Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 39.469.

Les comptes annuels au 30 juin 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009092844/10.

(090110903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

SGCE Investment Holding III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 109.689.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SGCE Investment Holding III SàRL

Société à Responsabilité Limitée

Claude SCHMITZ / Philippe SEVIN

Gérant de classe A / Gérant de classe B

Référence de publication: 2009092979/15.

(090111017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Prefalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6117 Junglinster, 6, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 12.558.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009092836/10.

(090111295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Schafsberg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale Langwies.

R.C.S. Luxembourg B 77.585.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009092837/10.

(090111298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Secher Exploitation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale.

R.C.S. Luxembourg B 57.513.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009092838/10.

(090111300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Walfersclass S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6117 Junglinster, 6, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 130.243.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009092839/10.

(090111304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Capital Guidance (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 38.754.

Les bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Capital Guidance (Luxembourg) S.A.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009092871/14.

(090110898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Lakey Corp S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 123.411.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009092869/11.

(090110896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Lakey Corp S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 123.411.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009092870/11.

(090110897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Verofin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 73.128.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009092872/12.

(090110899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Java Consultancy S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-3321 Berchem, 6, rue de la Montée.

R.C.S. Luxembourg B 145.415.

—
EXTRAIT

Il résulte du contrat de transfert de parts sociales du 2 juillet 2009 que, l'associé unique a accepté que ses parts sociales de la société de EUR 125,- chacune, soient désormais réparties comme suit:

Désignation de l'associé	Nombres de Parts Sociales
Monsieur Khagani BASHIROV	50
Monsieur Dmitri GAVRILOV	50
Total	100

Luxembourg, le 10 juillet 2009.

JAVA CONSULTANCY SARL

Pour la gérance

M. Khagani Bashirov

Référence de publication: 2009093028/20.

(090111559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

EEl Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 108.480.

—
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue au siège social de la société en date du 30 juin 2009 que:

L'Assemblée Générale accepte la démission de Utility Corporate Services S.à.r.l, ayant son siège social au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en sa qualité de Gérant avec effet immédiat en date ce jour.

L'Assemblée décide de nommer en remplacement du gérant démissionnaire, en qualité de Gérant, Monsieur Matthijs BOGERS, demeurant professionnellement au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. L'exécution de son mandat débute ce jour et pour une durée indéterminée.

L'Assemblée décide de nommer, en qualité de Gérant, Monsieur Julien FRANCOIS demeurant professionnellement au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. L'exécution de son mandat débute ce jour et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 30 juin 2009.

Pour extrait sincère et conforme

EEl Investments S.à r.l.

Représentée par M. Julien FRANCOIS

Gérant

Référence de publication: 2009092588/22.

(090110645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Curatus S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 84, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 71.914.

—
Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2004 wurde beim Handels- und Firmenregister hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2009092800/10.

(090110910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

China Opportunity S.A. SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.
R.C.S. Luxembourg B 120.970.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009092826/11.

(090111313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

ARGUS Sicherheitsdienste GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 91.875.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009092859/11.

(090110932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Cityman S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 15, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 30.154.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009092828/10.

(090111604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

FARACO, Anciens Etablissements Eug. Hamilius S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4205 Esch-sur-Alzette, 12, rue Lankelz.
R.C.S. Luxembourg B 5.382.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009092829/10.

(090111606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Spainimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.
R.C.S. Luxembourg B 143.031.

Le bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009092830/10.

(090111534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

HARBOR Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 105.295.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions des associés en date du 15 mai 2009 que la personne suivante a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société:

- Monsieur Marcel Stephany, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), ayant son adresse au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange (Grand-Duché de Luxembourg).

Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée gérant de catégorie B de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery (Indes), ayant son adresse au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 juillet 2009.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2009093039/24.

(090111427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Firstfloor sa, Société Anonyme.

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale.

R.C.S. Luxembourg B 116.013.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009092832/10.

(090111280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Garage de l'Est S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale.

R.C.S. Luxembourg B 30.698.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009092833/10.

(090111285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

SA de la Gare, Société Anonyme.

Siège social: L-9540 Wiltz, 2B, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 125.510.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009092834/10.

(090111289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Severn Trent European Placement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 140.270.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 24 juin 2009, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Renouvellement du mandat des administrateurs suivants:

- Xavier Pauwels, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- Dominique Robyns, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- Michael James Edward McKeon, avec adresse professionnelle au 2297, Coventry Road, B26 3PU Birmingham, Royaume Uni
- Fiona Brown Smith, avec adresse professionnelle au 2297, Coventry Road, B26 3PU Birmingham, Royaume Uni
- Leonard Frank Graziano, avec adresse professionnelle au 580, Virginia Drive, Suite 300, PA 19034 Fort Washington, Etats-Unis
- David Chester, avec adresse professionnelle au 580, Virginia Drive, Suite 300, PA 19034 Fort Washington, Etats-Unis pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 mars 2015 et qui se tiendra en 2015.

2. Renouvellement du mandat de Eurofid S.à r.l., avec siège social au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant que commissaire, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 mars 2010 et qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 9 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009093220/24.

(090111343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Matériaux Clement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale.

R.C.S. Luxembourg B 22.504.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009092835/10.

(090111291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Mediterranean Holding (Luxembourg), Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 21.310.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009092840/10.

(090111221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Cebarre Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 34.187.

Le bilan au 30 juin 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

CEBARRE HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009092845/13.

(090110904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Tevege Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 39.469.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 10 octobre 2008

- Le siège social de la Société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg à compter de ce jour.

- Le Conseil d'Administration prend acte de la modification, à compter de ce jour, de l'adresse professionnelle des Administrateurs de la Société comme suit:

* Monsieur François LANNERS, employé privé, demeurant professionnellement au 57A, route d'Arlon, L-7513 MERSCH

* Madame Nicole THIRION, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Certifié sincère et conforme

TEVEGE HOLDING S.A.

N. THIRION / F. LANNERS

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009093547/21.

(090111926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2009.

Sodefi Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 128.110.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009092846/10.

(090110906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

THB 70 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 115.377.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009092847/10.

(090110907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.

THB 70 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 115.377.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009092848/10.

(090110909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2009.